

Jean-François COPÉ

Ancien Ministre,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Meaux,
Maire de Meaux

Madame Nicole SOILLY
Commissaire Enquêteur
Mairie d'Isles-les-Meldeuses
5 rue de la Gare
77440 ISLES-LES-MELDEUSES

Direction Générale des Services
Réf :JFC/CS/SRM- 260523
Objet : Enquête publique environnementale Sablières CAPOULADE
Dossier suivi par : Cédric SENLY DGS tél 01 60 09 97 74 cedric.senly@meaux.fr

Meaux, le **30 MAI 2023**

Madame le Commissaire Enquêteur,

Une enquête publique se déroule autour du projet de développement global du site des Sablières Capoulade d'Isles-les-Meldeuses repris par la société SUEZ.

Ce projet aura pour conséquence d'intensifier l'activité du site avec la création de nouvelles plates-formes d'exploitation et de traitement afin de :

- Développer la valorisation de gisements futurs de déchets industriels et de BTP de l'Île-de-France ;
- Proposer de nouvelles solutions de mise en balle de déchets ménagers et de stockage issus des Unités de Valorisation Énergétique d'Île-de-France ;
- Disposer d'exutoires finaux destinés aux gisements futurs de déchets industriels et de BTP de la Société du Grand Paris et des activités de BTP en Île-de-France ;

L'évolution importante des volumes traités sur le site et acheminés chaque jour par des norias de camions de tout tonnage dans les deux sens entrants et sortants interpellent les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM).

Ces camions empruntent la Route Départementale 17, seule voie d'accès. Ils passent inévitablement par le Centre-ville de Trilport distant de moins de 8 kilomètres et vont accroître les nuisances déjà difficilement supportables par les habitants.

Aucune concertation avec mes services n'a été organisée alors même que seul le territoire de la CAPM est fortement impacté par ce projet.

Le projet de VALORPÔLE d'Isles-les-Meldeuses fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale dont l'instruction comporte une phase d'enquête publique pour les communes d'Isles-les-Meldeuses, Tancrou,

Cocherel, Mary-sur-Marne, Ocquerre, Lizy-sur-Ourcq, Congis-sur-Thérouanne, Germigny-l'Évêque, Armentières-en-Brie, Changis-sur-Marne, Ussy-sur-Marne, Jaignes.

Je regrette que Trilport ne figure pas sur cette liste.

Le document soumis à l'enquête publique évoque 210 camions/jour et « 1 à 2 trains/jour ; 8 barges/jour » et aborde des «projets de réaménagement des modes d'accès multimodaux existants : réhabilitation du quai fluvial existant et la création d'un nouveau quai ferroviaire ».

Cette enquête ne comprend aucune étude environnementale d'impact sur les conséquences de l'accroissement des flux de poids lourds.

Vu sa situation géographique particulière, traversée par 5 routes départementales (D 17, D97, D33, D228 et D 603), Trilport constitue une plaque tournante des transports routiers de transit de poids lourds de plus en plus nombreux qui occasionnent de plus en plus de nuisances, surtout sur le secteur Nord / Lizy sur Ourcq. La dégradation continue des voiries départementales utilisées par les poids lourds dans des rues totalement inadaptées à cet usage, est régulièrement soulignée.

En outre, dans le cadre de l'application de la loi SRU, Trilport développe l'écoquartier de l'Ancre de lune (450 logements à terme) dont les habitants seront directement impactés par les norias de camions du projet Suez. Enfin, le trafic poids lourds généré sur ces axes nuit également au bon fonctionnement et à la bonne desserte de la gare de Trilport notamment par les bus, ce qui impactera tous les usagers du Nord Est Seine-et-Marne.

Le fret ferroviaire et fluvial évoqué ne fait l'objet d'aucun calendrier de déploiement.

Compte tenu des risques sérieux de paralysie de Trilport lors des heures de pointe, je souhaite des éclaircissements sur les conséquences de ce projet sur le trafic actuel. Aussi, il est indispensable que ce projet soit revu et fasse l'objet d'une concertation appropriée avec les territoires impactés.

Je vous prie de croire, Madame le Commissaire Enquêteur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.



Jean-François COPÉ